

Intra CL

Public

1 groupe d'agents CAF 44

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Durée : 2 modules de 2 jours soit 4 jours - 28h de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

ACCOLADES - CARON

Delphine

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction

Tarification

1350€/jour pour les CAF
adhérentes à l'EGOC

Formation/Action - Accompagnement CTG - Elaborer, piloter et évaluer des CTG

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Objectif professionnel

Renforcer ses compétences et adapter sa posture pour accompagner les territoires dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet adossé aux CTG.

Contenu

Accolades propose d'organiser la formation en 2 modules de 2 jours afin de créer une réelle « pause » dans le quotidien des conseillers techniques qui favoriseront la prise de recul et les apprentissages.

En outre, les participants seront invités entre 2 modules à mettre en application tout ou partie des enseignements.

1er Module : Elaborer un projet de territoire de manière participative

Au cours de ces 2 premiers jours, il s'agira de :

- Construire une méthodologie participative permettant l'engagement conjoint (Caf/collectivité), en identifiant les grandes étapes d'une démarche CTG, de la conception à l'évaluation et en partant de l'expérience déjà acquise par les participants,
- Réaliser un diagnostic partagé avec les parties prenantes d'un territoire en partageant les éléments du portrait Caf et en enrichissant le diagnostic de la vision des acteurs : choix des données froides/chaudes à collecter, méthodes de collecte et d'analyse, implication des habitants, définition collective d'enjeux prioritaires (présentation du capital stratégique d'un territoire),
- Construire un projet de territoire avec les acteurs du territoire

Tarif / Coût stagiaire

en partant des enjeux partagés : présentation de 2 approches possibles : logique de projet et approche orientée changement,

- Poser les conditions de réussite de la coopération territoriale

2^{ème} Module : Faire vivre, suivre et évaluer un projet de territoire/CTG

Ce deuxième module visera l'acquisition des compétences suivantes :

- Faire vivre le projet de territoire en associant les parties prenantes,
- Comprendre la place et le rôle du chargé de coopération dans le système « projet »,
- Comprendre la plus-value et les enjeux du suivi - évaluation,
- Maîtriser les concepts clés d'évaluation et d'impact social dans le cadre d'une CTG,
- Identifier les principes méthodologiques de l'évaluation et de la mesure d'impact en utilisant l'approche orientée changement,
- Utiliser le renouvellement de la CTG pour renforcer la coopération des acteurs et l'impact sur les territoires.

Méthodes mobilisées

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des collectivités du département de Loire-Atlantique.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont

mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation



Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
